



CHSCTA extraordinaire du 30 octobre 2020

Liminaire de la FSU voir en pièce jointe.

Tout ne pourra être fait lundi matin, le report de la rentrée à mardi comme demandé par la FSU, n'est pas possible. Pas sûr que les élèves entre à 10 heures.

Les attestations de déplacement

Elles seront prêtes pour les élèves et les enseignants, nous les recevrons dans nos établissements

En ce qui concerne les attestations pour les parents, elles seront délivrées par le directeur mais pas forcément pour lundi 2 novembre.

La FSU a demandé que soit remontée au ministère que cette consigne était inutile et chronophage.

Les masques

De nouveaux masques « grands publics » ont été livrés dans les écoles, les personnels vivants avec des personnes vulnérables peuvent toujours bénéficier de masques chirurgicaux.

La FSU a demandé pourquoi les enseignants de maternelle ne bénéficiaient toujours pas de masque chirurgicaux plus protecteurs, et qu'ainsi l'employeur n'assurait pas son devoir de protection envers ses salariés

Les masques inclusifs pour les élèves et personnels devraient arriver dans les établissements courant semaine prochaine. Il n'est pas prévu à ce jour de masque inclusif pour les enseignants de cycle 1 et cycle 2.

Personnes vulnérables

Ils sont dans l'attente d'un nouveau texte qui pourrait restreindre la liste des affections. A ce jour le texte qui s'applique est celui qui définit la vulnérabilité sur 11 affections. Les personnes concernées doivent avoir un certificat d'isolement et doivent demander à leur employeur s'ils ont la possibilité de travailler à distance.

Distanciation physique

La demande de la rectrice aux chefs d'établissement est d'assurer la distanciation physique de 1 m dans les cantines. Elle leur a demandé d'être innovant, rien n'est exclu.

La FSU est sceptique, il n'est plus question de manger dehors ou dans les classes puisque cela demande un travail de désinfection que les agents ne pourront assurer.

Reste la possibilité d'alterner présentiel et distanciel mais cela paraît très compliqué sans revoir les emplois du temps.

Formations

Les formations, les conseils de classe, d'école, animations pédagogiques, réunion parents/profs devront se faire à distance.

Les stages et formations des élèves, sont reportés.

Les sorties

Elles sont interdites

Directeurs-directrices

Pas de décharges supplémentaires pour mettre en place le protocole renforcé.

Limitation du brassage

Les élèves ne changent pas de classe. Les décroisonnements ne sont plus possibles. Par contre les enseignants travaillant sur poste fractionné et les titulaires mobiles, même si c'est une forme de brassage continuent leur service à l'identique.

Agents administratifs

Le travail à distance est privilégié. Il pourra se faire 5 jours sur 5.

Tous les postes de travail ne sont pas accessibles à distance. Le Rectorat travaille dans cette direction.

ASA

Elles pourront être délivrées pour les cas contacts à risque ou pour les parents qui seraient dans l'obligation de garder leurs enfants si leur classe était fermée ou s'ils étaient cas contact à risque.

Communication

Les membres du CHSCTA demande plus de communication sur les protocoles de cas contact.